



Die, le 29 juin 2020

Le Maire

à

OBJET : Convocation Conseil municipal – élection du maire et des adjoints

Vous êtes prié d'assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu :

Vendredi 3 juillet 2020 à 19H00

Afin d'assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur,
la séance se tiendra :

Salle polyvalente, boulevard du Ballon à Die

Le public sera autorisé à assister à la séance dans la limite de 70 personnes

ORDRE DU JOUR :

1. Installation du conseil municipal
2. Election du maire
3. Détermination du nombre de postes d'adjoints au maire
4. Election des adjoints au maire
5. Lecture de la charte de l' élu local par le maire élu
6. Questions et informations diverses

Comptant sur votre présence,
Le Maire,
Gilbert TREMOLET



Die, le 29 juin 2020

Le Maire

à

OBJET : Convocation Conseil municipal – élection du maire et des adjoints

Vous êtes prié d'assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu :

Vendredi 3 juillet 2020 à 19H00

Afin d'assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur,
la séance se tiendra :

Salle polyvalente, boulevard du Ballon à Die

Le public sera autorisé à assister à la séance dans la limite de 70 personnes

ORDRE DU JOUR :

1. Installation du conseil municipal
2. Election du maire
3. Détermination du nombre de postes d'adjoints au maire
4. Election des adjoints au maire
5. Lecture de la charte de l' élu local par le maire élu
6. Questions et informations diverses

Comptant sur votre présence,
Le Maire,
Gilbert TREMOLET



Die, le 29 juin 2020

Le Maire

à

OBJET : Convocation Conseil municipal – élection du maire et des adjoints

Vous êtes prié d'assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu :

Vendredi 3 juillet 2020 à 19H00

Afin d'assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur,
la séance se tiendra :

Salle polyvalente, boulevard du Ballon à Die

Le public sera autorisé à assister à la séance dans la limite de 70 personnes

ORDRE DU JOUR :

1. Installation du conseil municipal
2. Election du maire
3. Détermination du nombre de postes d'adjoints au maire
4. Election des adjoints au maire
5. Lecture de la charte de l' élu local par le maire élu
6. Questions et informations diverses

Comptant sur votre présence,
Le Maire,
Gilbert TREMOLET